

COMMUNIQUÉ du 20 mars 2020

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

La crise sanitaire qui touche le pays a dès à présent des conséquences importantes sur l'activité et sur la situation financière des entreprises.

Un ensemble de mesures immédiates de soutien ont été prises par le Gouvernement pour les accompagner durant cette période.

La CCI des Landes (Chambre de Commerce et de Industrie) et la CMA (Chambre de Métiers et de l'Artisanat) ont activé des cellules de crise pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner.

- CCI = Consulter le site internet www.landes.cci.fr ou poser vos questions via une des quatre lignes téléphoniques : 06 07 31 43 64 - 06 07 31 60 33 - 06 07 31 47 25 - 07 84 57 67 05
- CMA = 0558 058 181 – soutien-covid19@cma-40.fr